

13

Juil. - 2026



Le MAGAZINE
de la
Commune de

MONT



**Actualités/
Travaux**

Dossiers
Budget
& communication

Associations

Mont Arance Gouze Lendresse



www.mairie-mont.fr



ÉDITO

« Chers administrés

Le 15 mars dernier, vous avez largement renouvelé (près de 68%) votre confiance à Mon(T) Avenir. **Au nom de l'ensemble de l'équipe, je tiens à vous remercier très sincèrement.**

Après ces premiers mois consacrés à la mise en place de la nouvelle organisation municipale, à la préparation des budgets et au lancement des premiers dossiers, nous avons souhaité vous présenter ce premier bulletin municipal.

Tout au long de la campagne, puis lors de nos rencontres sur le terrain, vous nous avez fait part de

vos attentes, de vos préoccupations mais aussi de vos idées pour l'avenir de notre commune. Nous avons souhaité être à l'écoute de ces retours et commencer à y répondre concrètement dès le début du mandat.

L'une des demandes qui est revenue le plus souvent concernait la communication municipale. Vous avez été nombreux à exprimer le souhait d'être davantage informés de la vie communale, des projets en cours et des décisions prises. **Ce bulletin s'inscrit pleinement dans cette volonté de renforcer le lien entre la municipalité et les habitants, dans un esprit de proximité et de transparence.**

Au fil de ces pages, **vous découvrirez l'organisation de votre conseil municipal et la répartition des responsabilités de chacun.** Vous trouverez également une présentation du budget communal, reflet de notre volonté de conduire une gestion responsable, transparente et tournée vers l'avenir.

Ce numéro revient aussi sur **une préoccupation exprimée par de nombreuses familles : l'accès aux accueils de loisirs.** Les démarches engagées auprès des structures d'Artix et d'Arthez-de-Béarn ont déjà permis d'obtenir des avancées concrètes pour les enfants de notre commune dès cet été.

Vous pourrez également suivre **l'actualité des principaux projets et travaux en cours : végétalisation de la cour du groupe scolaire, château de Mont, plaine des sports de Lendresse.**

Enfin, ce bulletin met à l'honneur la richesse de notre tissu associatif, culturel et sportif. **Je souhaite remercier chaleureusement l'ensemble des bénévoles qui, par leur engagement quotidien, contribuent à faire vivre nos villages et à renforcer les liens entre les habitants.** Nous avons déjà renouvelé notre soutien auprès de ces associations.

Pour conclure, quelques informations pratiques et rappels relatifs au bien vivre ensemble nous rappelant que la qualité de vie de notre commune repose aussi sur l'implication et le respect de chacun.

Je vous souhaite une excellente lecture ainsi qu'un très bel été, riche en moments de partage et de convivialité.

Bien cordialement,

Le Maire Jacques CLAVÉ »

Le magazine de la commune de Mont
20 rue du vieux Mont 64300 Mont
Directeur de la publication : Jacques Clavé
Rédaction et photos : Mairie de Mont – XX
Impression : Imprimerie Germain Mourenx
Imprimé sur papier recyclé avec des encres végétales

Votre Conseil municipal, une équipe au service de tous

Après les élections municipales, le conseil municipal s'est organisé afin de travailler efficacement sur les projets et les sujets du quotidien qui concernent notre commune.

Derrière chaque dossier, chaque projet ou chaque événement communal, il y a des élus investis, qui travaillent en équipe, en lien avec les habitants, les associations, les agents municipaux et nos partenaires.

Pour permettre à chacun de mieux identifier les élus et leurs domaines d'action, **nous avons souhaité vous présenter simplement l'organisation du conseil municipal et le fonctionnement des commissions municipales.**

Comment notre Conseil municipal est-il organisé ?

Jacques Clavé
Maire de MONT

LES MAIRES DÉLÉGUÉS

Ils assurent les fonctions d'officier d'état civil et d'officier de police judiciaire dans leur village.

Jean-Marc Latapy
à Arance

Patrick Lozano Exposito
à Lendresse

Hervé Hilloou
à Gouze

LES ADJOINTS

Marina Teixeira,

1^{ère} adjointe, en charge des solidarités, de l'éducation et des ressources humaines, assure également la suppléance du maire.

Pascal Salefranque,

2^{ème} adjoint, porte les questions de patrimoine, d'aménagement et de transition écologique.

Vanessa Chailloux,

3^{ème} adjointe est en charge de la vie associative et citoyenne et de la communication, avec un rôle majeur sur la transition écologique et la santé à l'échelle intercommunale de la CCLO, en tant que vice-présidente.

Bernard Lamasou,

4^{ème} adjoint, intervient sur la prévention, la sécurité et la sérénité publique.

LES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS

Ils viennent compléter cette organisation, par délégation du maire, chacun avec un rôle clair, pour une action municipale plus proche et plus efficace.

Sylvain Prioult,

solidarités et seniors,

Véronique Etchart,

gestion scolaire et périscolaire et ressources humaines,

Ludivine Castanheira,

jeunesse et citoyenneté,

Patricia Loquet,

patrimoine communal (logement, salles communales, cimetières, etc),

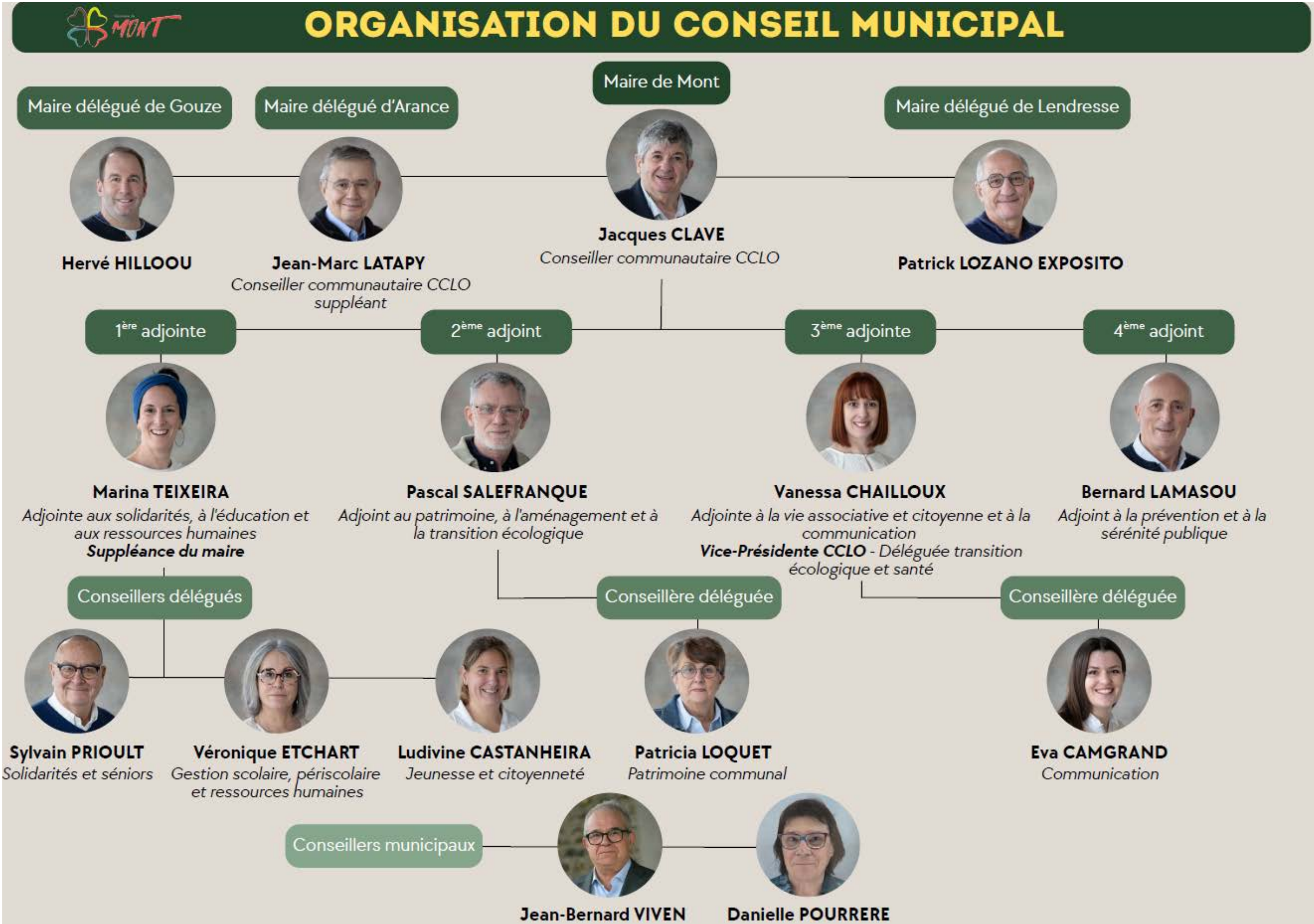
Eva Camgrand,

communication

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX (élus de la minorité)

Jean Bernard Viven

Danielle Pourrière



Qu'appelle-t-on les commissions municipales ?

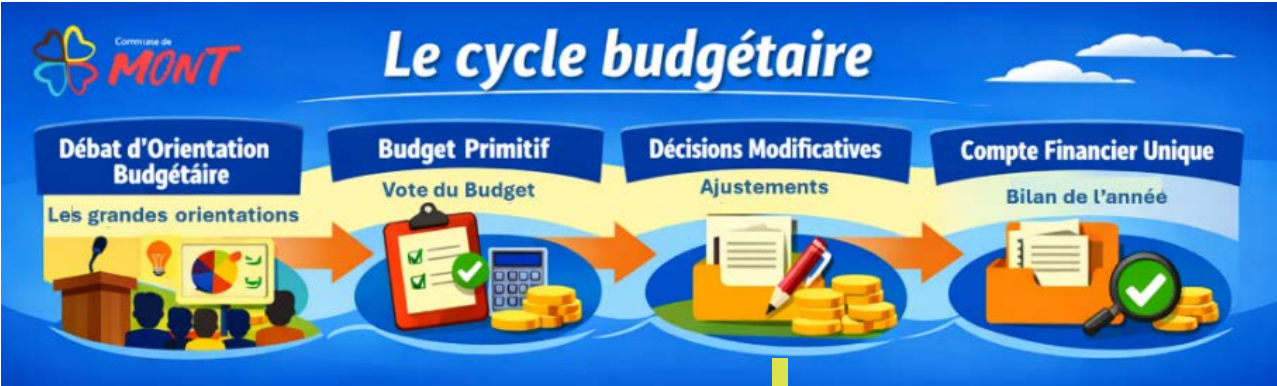
Les commissions municipales sont des instances de travail ; contrairement au conseil municipal qui est lui une instance délibérative. Chaque commission réunit des élus qui suivent plus particulièrement certains sujets : école, solidarité, travaux, vie associative, sécurité, communication, environnement, etc.

Chaque commission est présidée par le maire ou un adjoint.

Ces commissions permettent de préparer les projets et les décisions, d'échanger sur les besoins de la commune, de suivre les actions engagées, et de travailler de manière collective et concrète.

Chaque élu participe à une ou plusieurs commissions selon ses compétences, son expérience et ses centres d'intérêt.

Les maires délégués peuvent participer, s'ils le désirent, à toutes les commissions.



Questions / Réponses

Qu'est-ce que le cycle budgétaire ?
C'est l'ensemble des étapes qui rythment la vie financière : préparation, vote, ajustements et bilan. Il garantit la transparence, la maîtrise des dépenses et la capacité de la commune à investir pour l'avenir.

Quand commence la préparation du budget ?
Dès l'automne précédant l'année budgétaire, les élus et les services municipaux analysent les besoins, les projets en cours, les dépenses obligatoires et les recettes attendues.

Qu'est-ce que le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) ?
Le DOB est obligatoire pour les communes de plus de 3 500 habitants, mais Mont va l'instituer pour éclairer en amont le vote du budget primitif. Débattu en conseil municipal et préparant le vote du budget primitif, il présente dans un rapport les orientations budgétaires envisagées portant sur les évolutions prévisionnelles des dépenses et des recettes et la présentation des engagements pluriannuels.

Qu'est-ce que le Budget Primitif (BP) ?
Le BP est le document officiel voté par le conseil municipal. Il fixe toutes les dépenses et toutes les recettes de l'année, en fonctionnement et en investissement. Pour 2026, il a été voté en Conseil municipal le 24 avril 2026 et prévoit des dépenses réelles de 2,75 M€ en fonctionnement et 6,55 M€ en investissement.

Peut-on modifier le budget en cours d'année ?
Oui. Grâce aux **Décisions Modificatives (DM)**, la commune peut ajuster le budget si nécessaire afin de prendre en compte de nouvelles dépenses imprévues, des recettes supplémentaires ou des reports de projets. Ces ajustements sont votés en conseil municipal.

Qu'est-ce que le Compte Financier Unique (CFU) ?
Il est coproduit par la mairie et le comptable public de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP), indépendant de la commune. Il s'agit d'un **bilan financier annuel**. Il permet de contrôler la gestion de la collectivité et de vérifier que les dépenses annoncées lors du budget primitif et des budgets rectificatifs sont bien celles réalisées. Il permet de mesurer la bonne gestion de la commune et de dégager un éventuel excédent.

Que devient l'excédent ?
L'excédent peut être utilisé pour financer les investissements, mis en réserve ou affecté à des projets précis. En 2026, Mont bénéficie d'un excédent de fonctionnement important (3,69 M€) qui soutient les grands projets.

Budget communal 2026



À quoi sert le budget communal ?

Le budget permet à la commune de financer tout ce qui fait fonctionner Mont au quotidien (école, bâtiments, services, personnel) et de préparer les projets qui améliorent la vie de la commune. **C'est le document qui organise toutes les dépenses et toutes les recettes de l'année.** Chaque année, ce budget est élaboré, débattu puis voté en séance publique. Le budget se compose de deux grandes parties : le fonctionnement qui regroupe toutes les dépenses nécessaires au quotidien et l'investissement, dédié aux projets durables.

Le budget 2026 est-il équilibré ?

Oui. Comme la loi l'exige, les dépenses et les recettes sont équilibrées. **De plus, depuis 2014 la commune de Mont a fait le choix de ne pas recourir à l'emprunt.**

Qu'appelle-t-on "fonctionnement" ?

Ce sont les dépenses indispensables **pour faire tourner la commune** chaque jour :

- Salaires des agents et indemnités des élus,
- Énergie (électricité, chauffage) et entretien des bâtiments,
- Fournitures, assurances et prestations de services.

Elles comprennent également celles liées à **la politique sociale de la commune** :

- Fonctionnement de la cantine, du périscolaire et de la garderie,
- Aides sociales (soutien aux familles, bourses, permis, solidarité, jeunesse),
- Subventions aux associations.

En 2026, ces dépenses représentent 2,75 M€, soit une hausse de +1,9 %.

D'où viennent les recettes de fonctionnement ?

Elles proviennent :

- Des taxes foncières,
- Des dotations de l'État,
- Des produits des services municipaux (loyers, cantine, ...),
- Et de **l'excédent reporté de l'année précédente (3,69 M€).**

Au total, les recettes atteignent **6,85 M€.**

Pourquoi y a-t-il un excédent aussi important ?

Parce que la commune a bien maîtrisé ses dépenses en 2024 et 2025. Cet excédent permet de financer les projets 2026 sans augmenter la fiscalité.

Qu'est-ce que l'investissement ?

Ce sont les dépenses qui préparent l'avenir : travaux, rénovation, équipements, aménagements. **En 2026, Mont consacrera 6,55 M€ à l'investissement.** Ce chiffre provient du virement de 4,1 M€ de recettes de fonctionnement auxquels s'ajoutent 1.95 M€ de solde de l'exécution de l'investissement du budget précédant et diverses subventions.

Quels sont les grands projets prévus en 2026 ?

Les principaux chantiers sont :

- Le parc des sports de Lendresse : 1,93 M€,
- Le château de Mont : 2,17 M€,
- La voie verte : 239 832 €,
- Le giratoire : 123 286 €,
- La rénovation de la mairie et des mairies annexes : 280 000 €,
- Les locaux chasse / ball trap : 467 560 €,
- Le groupe scolaire : 70 000 €.

Ces projets valorisent le patrimoine et améliorent le cadre de vie.

En 2027, la commune mettra en place un Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI). Il permettra à la commune de prioriser ses actions et de planifier ses investissements sur plusieurs années. Il amènera une vision prospective avec une lisibilité accrue des engagements de la municipalité et du suivi de leur mise en œuvre.

En résumé

La commune de Mont présente un budget 2026 solide, ambitieux et responsable, qui permet à la fois de maintenir un service public de qualité et de réaliser des projets structurants pour l'avenir de la commune. Il repose sur une gestion rigoureuse, un fonctionnement maîtrisé et des investissements financés sans fragiliser les finances.

Hormis le budget principal, un budget annexe traite de la création d'un lotissement de 9 lots de 1035 à 1500 m² à la vallée de la Geoule. Deux lots sont sous compromis de vente avec le groupe DOMOFrance ; un terrain reste à pourvoir.

L'ensemble des décisions budgétaires prises en conseil municipal sont visibles sur le site Internet de la mairie dans la rubrique « Dates et comptes rendus des conseils ». Les budgets et bilans détaillés sont consultables à la mairie sur simple demande.

Mont modernise sa communication pour mieux informer les habitants

La commune engage un plan de modernisation de sa communication afin de proposer une information plus claire, plus régulière et plus accessible.

Dans un contexte où les usages numériques évoluent et où la transparence est attendue, ce plan vise à mieux répondre aux besoins de tous les habitants.



Un diagnostic partagé pour une communication plus efficace

L'analyse menée par la municipalité a montré que, malgré des supports existants de qualité, l'information pouvait gagner en lisibilité, en réactivité et en exhaustivité.

Les habitants souhaitent être davantage informés sur les décisions municipales, les projets en cours, les services disponibles, les événements et les situations exceptionnelles.

Ce plan répond à ces attentes en tenant compte de la diversité des publics : familles, jeunes, seniors, associations, acteurs économiques.

Des objectifs clairs pour une communication utile

- **Informar sur les actions municipales :** rendre les projets compréhensibles, expliquer leurs motivations, leurs financements et leurs bénéfices.
- **Favoriser le dialogue :** questionnaires, ateliers, outils numériques pour mieux écouter et échanger.
- **Valoriser les réalisations :** investissements, cadre de vie, actions sociales, culturelles, environnementales, initiatives associatives.
- **Renforcer la visibilité des événements :** accompagner les associations et les organisateurs.
- **Faire connaître les services à disposition :** démarches, dispositifs, services du quotidien.
- **Clarifier les rôles des acteurs publics :** commune, intercommunalité, partenaires institutionnels.
- **Promouvoir les opportunités locales :** emplois, jobs d'été, logements disponibles.

Des outils modernisés et complémentaires

Le plan prévoit une montée en puissance des supports existants et la création de nouveaux outils :

- **Site internet municipal :** actualisé plusieurs fois par semaine, il devient la référence d'information.
- **Application mobile communale** (novembre 2026): alertes, actualités, signalements, boîte à idées, espace pour les associations...
- **Newsletter mensuelle (début 2027) :** distribuée en version papier par les élus.
- **Réseaux sociaux** (début 2027) : information réactive et accessible, notamment pour les jeunes.
- **Bulletin municipal :** deux éditions annuelles avec un focus thématique.
- **Affichage public et réunions :** pour compléter l'information numérique.

La communication directe reste un pilier essentiel

Au-delà des outils numériques, la municipalité réaffirme l'importance des **rencontres sur le terrain**, des échanges à la mairie et des réunions publiques. Ces moments permettent d'écouter, d'expliquer, de répondre et de renforcer la confiance entre élus et habitants.

Un cadre pour les années à venir

Ce plan de communication constitue un outil structurant pour améliorer l'accès à l'information, encourager la participation citoyenne, valoriser les projets et consolider le lien entre la mairie et les habitants.

Par une communication claire, régulière et moderne, Mont réaffirme sa volonté de maintenir une proximité forte et de soutenir une vie locale dynamique et participative.

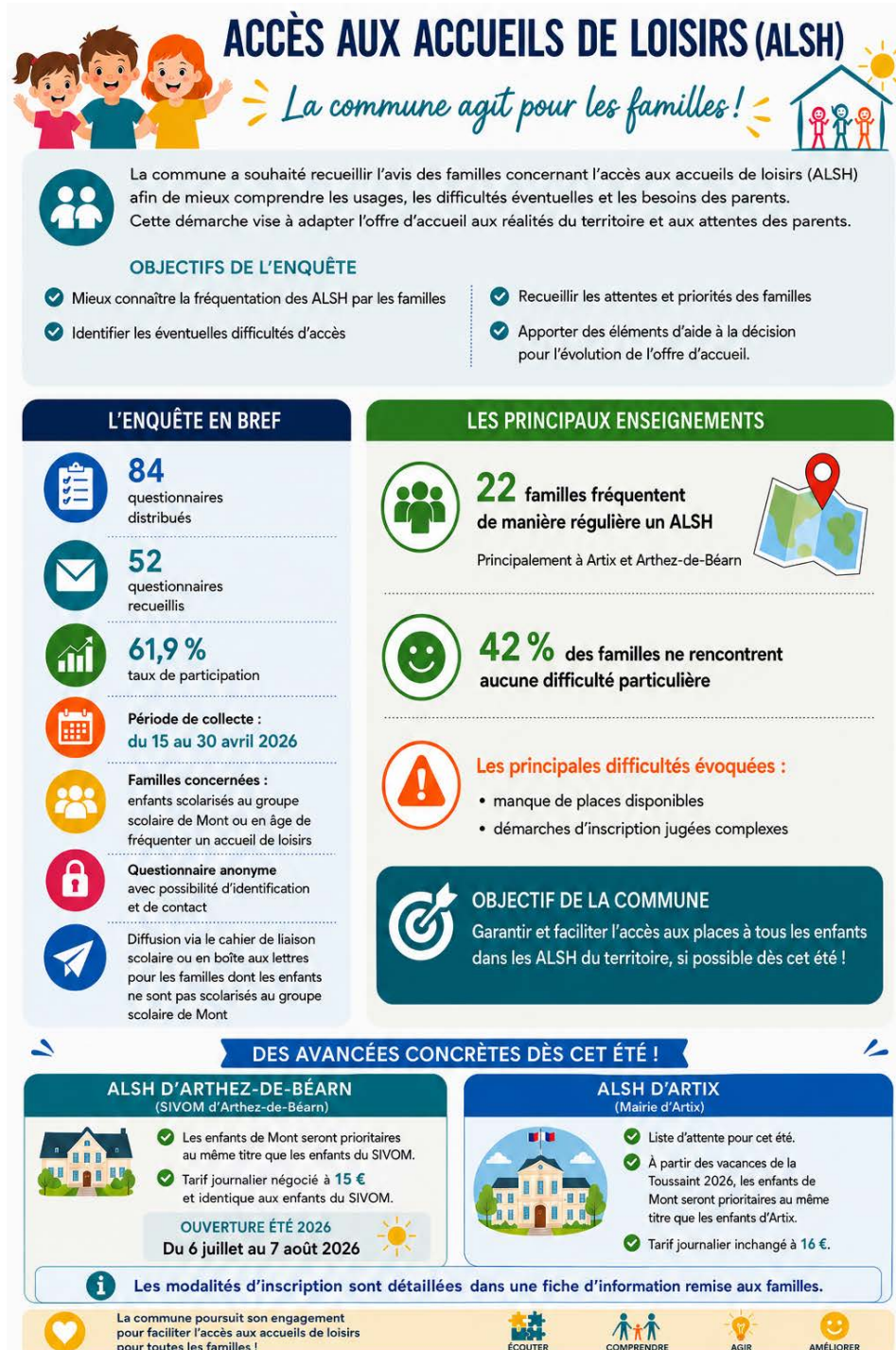
- Le plan complet est disponible sur le site de la mairie, rubrique : **PLAN DE COMMUNICATION**

La commune de Mont a franchi une nouvelle étape pour faciliter l'accès des enfants aux accueils de loisirs du territoire. Après quelques semaines d'échanges avec les structures d'Artix et d'Arthez-de-Béarn, des améliorations significatives entrent désormais en vigueur, répondant directement aux besoins exprimés par les familles.

Une enquête qui **confirme les besoins des familles**

Au printemps 2026, la commune a mené une enquête auprès des familles montoises afin de mieux comprendre leurs usages et leurs difficultés. Les réponses ont été claires : **manque de places, procédures d'inscription complexes, inégalités de traitement selon les structures.** Ces constats ont servi de base aux négociations engagées avec les deux ALSH les plus fréquentés.

ALSH (centre aéré) : des avancées concrètes pour les familles de Mont



Arthez-de-Béarn : priorité renforcée et tarif revu à la baisse

Les discussions ont permis d'obtenir des avancées immédiates :

- Mêmes priorités d'inscription que les communes membres du Syndicat Intercommunal d'Arthez (SIVOM)
- Tarif journalier réduit à **15€** (au lieu de 19,50€)
- Déduction automatique de l'aide communale sur la facture

Ces mesures s'appliquent dès cet été et constituent un gain concret pour les familles. Il est à noter que cet ALSH est rarement complet, offrant de meilleures chances d'obtenir une place

Artix : vers une égalité de traitement pour les enfants de Mont

Dès cet été, une liste d'attente est **accessible par simple courriel (centrede-loisirs@mairie-artix.fr)**. Il est noté qu'à l'été 2025, le taux de fréquentation était divisé par deux au mois d'août par rapport à juillet, garantissant un nombre de places conséquent. À compter des **vacances de la Toussaint 2026**, les enfants de Mont bénéficieront :

- Des mêmes périodes d'inscription que les familles d'Artix afin de garantir une égalité de traitement dans l'attribution des places, Cette évolution répond à une demande forte exprimée lors de l'enquête.

CE QUI CHANGE POUR LES FAMILLES DE MONT

ALSH D'ARTIX		ALSH D'ARTHEZ-DE-BÉARN	
AVANT	APRÈS	AVANT	APRÈS
PÉRIODE D'INSCRIPTION Différente de celle des familles d'Artix.	PÉRIODE D'INSCRIPTION À partir des vacances de la Toussaint 2026 : mêmes périodes que les familles d'Artix pour plus d'égalité.	PRIORITÉ D'INSCRIPTION Pas de priorité particulière pour les enfants de Mont.	PRIORITÉ D'INSCRIPTION Mêmes priorités d'inscription que les communes membres du SIVOM.
ACCÈS AUX PLACES Moins d'équité dans le traitement des demandes.	ACCÈS AUX PLACES Égalité de traitement garantie pour les enfants de Mont.	TARIF JOURNALIER 19,50 € par jour.	TARIF JOURNALIER 15 € par jour (au lieu de 19,50 €).
LISTE D'ATTENTE Peu connue, peu utilisée.	LISTE D'ATTENTE Mise en place et facile d'accès par mail. centredeloisirs@mairie-artix.fr	PLACES DISPONIBLES Périodes parfois compliquées pour trouver une place.	PLACES DISPONIBLES ALSH rarement complet : de meilleures chances d'obtenir une place.
AIDE COMMUNALE Déduction automatique déjà en place sur la facture.	AIDE COMMUNALE Déduction automatique maintenue : 90 % des frais pris en charge (dans la limite de 30 jours/an/enfant).	REMBOURSEMENT Paiement à la structure puis demande de remboursement à la mairie de Mont.	REMBOURSEMENT Fonctionnement actuel inchangé, mais discussions engagées pour une déduction directe à l'avenir.
NOTRE ENGAGEMENT, VOS BÉNÉFICES		Plus d'égalité d'accès aux ALSH Un tarif réduit à Arthez-de-Béarn Deux ALSH partenaires complémentaires (Artix + Arthez) Un accompagnement de proximité par la mairie de Mont Une aide communale ambitieuse : 90 % des frais pris en charge + UNE SOLUTION SUPPLÉMENTAIRE ALSH de Mourenx : des places disponibles pour les familles.	

Une aide communale ambitieuse et renforcée

Dès cet été, et au regard des besoins des familles, la commune majore sa **prise en charge de 90 %** des frais, dans la limite de **50 jours par an et par enfant vacances et mercredis !** (30 jours par an et par enfant hors mercredis en période scolaire auparavant). À retenir :

Cette aide est destinée à **soutenir la fréquentation effective** des accueils de loisirs. Elle est donc accordée uniquement pour les journées réellement fréquentées par l'enfant et n'est pas applicable aux absences non justifiées.

Simplifier les démarches et accompagner

La commune travaille à **harmoniser les pratiques** afin de rendre l'accès aux accueils de loisirs plus simple et plus lisible.

- À Artix, l'aide communale est directement déduite de la facture.
- Dès cet été, cette pratique sera identique à Arthez-de-Béarn.

En cas de difficulté, la mairie reste mobilisée pour orienter, informer et aider les parents afin que chaque enfant puisse trouver une solution d'accueil adaptée.

Un usage responsable des réservations

Les ALSH constatent que certaines familles réservent de nombreuses journées "au cas où", bloquant des places pour d'autres enfants. La commune appelle chacun à :

- Réserver **uniquement les journées nécessaires**
- Signaler **rapidement toute annulation**

Un geste simple, mais essentiel pour garantir l'accès de tous.

Une solution complémentaire : l'ALSH de Mourenx

L'ALSH de Mourenx dispose actuellement de places disponibles et peut constituer une solution supplémentaire pour les familles.

Une promesse tenue

Ces avancées illustrent la méthode portée par l'équipe municipale : **écouter, analyser, négocier, et obtenir des résultats concrets pour les familles.** La commune poursuivra ce travail tout au long du mandat pour renforcer l'accès aux services destinés à l'enfance et soutenir le pouvoir d'achat des familles montoises.

Château de Mont : Point sur l'avancée des travaux

Après un peu plus d'un an de travaux, la première tranche du chantier est désormais achevée. Elle a permis :

- la rénovation complète du belvédère,
- la création des allées et du théâtre de plein air dans le parc,
- la pose de l'ensemble des menuiseries du château.

Les effets sont déjà visibles : le parc que le public peut déjà parcourir reprend vie et le château retrouve une allure qui lui rend tout son charme, fidèle à son histoire et à son architecture.

La seconde phase du projet, dont le permis de construire sera déposé en juillet, portera sur la réhabilitation intérieure du château. Elle prévoit :

- La création d'un complexe de salles destiné à des séminaires ou réunions,
- L'aménagement d'un espace de bureaux temporaires,
- L'ouverture d'un restaurant accessible à tous, qui viendra compléter l'ensemble.

La réalisation de cette deuxième tranche est programmée pour une livraison fin 2027.



Une cour d'école observée et imaginée collectivement

Après avoir fait des travaux de confort à l'intérieur de l'école, nous nous attaquons à l'extérieur.

Avec l'aide du CAUE 64, le concours a été remporté par l'équipe composée de « l'association ter ter & AMEI Antoine Mounier & Tout Terrain ».

Suite aux consultations avec tous les acteurs, corps enseignant, écoliers, parents et agents, un scénario final a été imaginé. Il va donner à la cour un aspect aussi bien ludique qu'écologique. Des îlots de verdure, une classe extérieure, des espaces de jeux et de tranquillité composeront cette métamorphose.

Ce projet est une vision pour le futur bien-être de vos enfants pour que leur cadre éducatif soit encore meilleur.

Cette démarche, d'une philosophie nouvelle, appelle à la responsabilité de tous avec pour maître mot la participation citoyenne. En effet, les travaux seront réalisés, à plusieurs échelles, avec tous les acteurs.

Nous vous invitons à nous rejoindre, pour que d'ici novembre, la cour de l'école de Mont soit un havre de verdure et de jeux.



Un nouvel écran pour le sport à Lendresse

Les travaux de réhabilitation sur le gymnase de la Plaine des sports de Lendresse sont terminés.

L'intérieur a été complètement rénové et agrandi. Sa vocation sportive est maintenant dédiée au foot et au basket. Ces deux sports ont des vestiaires bien distincts avec quatre dédiés au foot et quatre au basket.

Un ensemble de sanitaires, de bureaux pour les arbitres et une infirmerie complètent les aménagements au rez-de-chaussée en plus d'une buvette.

Au premier étage, un club-house a été créé pour que ces clubs puissent se retrouver pour fêter leur victoire ou faire des réunions. Il sera partagé avec le club de V.T.T. « Les Frelons béarnais » du Foyer rural de Mont.

L'éclairage du terrain avec des LED est aussi en place. Il permettra, comme nous avons pu le constater avec celui changé au complexe de pelote, une substantielle économie.

La prochaine étape sera la réalisation du terrain synthétique. Le chantier a débuté ce début juillet pour être opérationnel en septembre.



Six sorties réussies à La Pierre Saint-Martin pour les enfants



Cet hiver, 22 enfants ont eu la chance de participer à six sorties à la station de La Pierre Saint-Martin. Organisées par l'Amicale de Lacq, avec la participation active du Foyer rural de Mont, ces journées ont permis aux jeunes de découvrir ou de perfectionner leur pratique du ski dans une ambiance conviviale.

Tout au long de ces sorties, les enfants ont progressé grâce à l'encadrement et aux conseils apportés, tout en profitant pleinement des pistes et du cadre naturel exceptionnel de la station.

Le dernier mercredi a marqué un moment important pour tous les participants : les enfants ont passé les « étoiles », récompensant leurs efforts et les progrès réalisés au fil des semaines. Une belle façon de clôturer cette série de sorties, sous le signe de la réussite et de la fierté.

La pièce « Faites comme chez vous » séduit le public



La section Spectacle du Foyer rural de Mont a proposé une belle soirée théâtrale, **samedi 21 février à la salle des fêtes de Gouze, avec la pièce «Faites comme chez vous» de Bruno Charles Lugan.** Une cinquantaine de personnes a pu profiter de cette comédie ainsi que du jeu de rôle des acteurs bien plus qu'amateur de la troupe !

Une belle journée pour le loto de MALG à l'aventure



Environ 380 personnes étaient présentes pour jouer et gagner de superbes lots, dimanche 1^{er} mars à la salle des fêtes de Gouze.

Une sacrée réussite, grâce à l'aide de tous les bénévoles qui ont œuvré de l'installation de la salle au rangement en passant par les pâtisseries et les coups de main donnés tout au long du week-end.

Tous les participants avaient le sourire. Les bénéfices serviront à faire profiter les enfants de l'école de diverses sorties et goûters tout au long de l'année.

Les randonneurs du Foyer rural en balade



Dimanche 22 février, les randonneurs du **Foyer rural de Mont étaient du côté de Bizanos pour une marche de 8 km.** Ils ont pu admirer le panorama depuis le château de Franqueville, les berges du gave, les sous-bois pour terminer au stade d'eaux vives.

Une 1^{ère} édition réussie pour le club Mont Vélo



Le samedi 14 mars, Mont Vélo organisait la première compétition de sa jeune histoire.

Plus de 120 coureurs prenaient le départ de cette course qui transforme son essai et aspire à s'inscrire sur le long terme dans les classiques de début de saison.

Malgré une météo contrariante, ce peloton de courageux disposait de 100 km pour s'affronter sur les routes des alentours (Morlanne, Arzacq, Cescou, puis Mesplède, Sault de Navailles, Sallespisse). Après un bras de fer intense (42 km/h de moyenne), Lorik Magnoulon prit le dessus.

Une chose est sûre, cette édition fut une réussite. Tout le monde est unanime : coureurs, spectateurs et bénévoles sont prêts à revenir l'année prochaine sous, on l'espère, un soleil radieux.

Vacances du Point Jeunes : des activités variées



Durant la première semaine des vacances, les jeunes du Point Jeunes ont bénéficié d'un programme d'activités riche et diversifié, mêlant loisirs, sport et sensibilisation.

Un rallye photo leur a permis de découvrir la commune de manière ludique, tandis qu'un atelier cuisine, organisé en partenariat avec l'accueil jeunes de Mourenx, a favorisé les échanges et le travail en équipe.

Plusieurs temps de vie collective ont également rythmé la semaine, accompagnés d'interventions éducatives, notamment autour de l'accès à l'eau dans le monde et de la présentation de la Maison des Adolescents.

Une sortie intergénérationnelle au Parc'Ours, réunissant jeunes et seniors du centre social Lo Solan, a constitué un moment fort, propice au partage et au renforcement du lien social. Enfin, des activités sportives sont venues compléter ce programme, contribuant au développement de la cohésion et de l'esprit d'équipe.

Le Comité des Fêtes lance avec succès la Fête des villageois



Cette première édition a réuni près de 60 participants le 16 mai dans une ambiance conviviale. Chacun avait apporté de quoi partager un moment gourmand. La journée s'est poursuivie autour de parties de belote, de pétanque et de la retransmission du match de rugby de la Section paloise. Elle s'est achevée vers minuit après le rangement de la salle.

Deux journées portes ouvertes à la peinture sur soie



Viviane Debail et son équipe ont organisé des journées portes ouvertes, les 18 et 19 avril, dans leur atelier de peinture sur soie situé en plein cœur du village d'Arance. Les artistes ont pu dévoiler leurs dernières créations : tableaux, foulards, coussins, abat-jour...

Hommage à Marcel Trouillon Trubert



La commune a commémoré à Lendresse le 81^e anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945, avec un hommage particulier à Marcel Trouillon Trubert, habitant du village, résistant, déporté et mort pour la France. Une plaque commémorative a été dévoilée sur la façade de la salle des fêtes et le parc de Lendresse a été baptisé à son nom et à celui de son épouse.

Plus d'une centaine de personnes étaient présentes. Les enfants du groupe scolaire de Mont ont donné à la cérémonie une dimension forte et intergénérationnelle par leur interprétation du poème Liberté de Paul Éluard et de la Marseillaise. La chorale des Toustem Youens a interprété le Chant des Marais et le Chant des Partisans.

La matinée s'est conclue autour d'un vin d'honneur permettant aux habitants de prolonger cet instant de mémoire.

La Montgolfière : Marche en famille



À l'occasion de la Journée internationale des familles le 17 mai, l'association La Montgolfière a réuni 16 familles, soit 51 participants, adultes et enfants, pour une belle journée placée sous le signe du partage et de la convivialité.

Après la pluie, le soleil était au rendez-vous et a accompagné cette marche familiale entre forêt et découverte du parc. Entre effort sportif, acrobaties, éclats de rire et moments de détente, chacun a pu profiter pleinement de cette parenthèse en plein air.

Cette matinée a surtout été marquée par de beaux échanges, des sourires, de la bonne humeur et quelques gourmandises partagées, renforçant encore l'esprit familial et chaleureux qui anime La Montgolfière. Cette belle dynamique s'est poursuivie le 20 juin, lorsque La Montgolfière a fêté ses deux ans d'existence, entourée de ses familles et partenaires, dans le même esprit de partage qui fait sa force depuis sa création.

Les artistes du Foyer rural à l'honneur le temps d'un week-end



Les 23, 24 et 25 mai derniers, la section Peinture du Foyer rural de Mont a accroché ses toiles à la salle récréative.

Le vernissage, en présence de Monsieur le Maire, une partie du conseil municipal et de l'adjointe à la culture de la mairie de Lons, s'est déroulé de façon conviviale. Les deux ateliers d'initiation ont conquis les amateurs.

Les Trotteurs de la Geüle : un élan solidaire contre la maladie de Charcot



La troisième édition des 10 km des Trotteurs de la Geüle s'est déroulée dimanche 24 mai dans des conditions particulièrement éprouvantes, sous une chaleur intense. Malgré cela, les 300 participants présents sur les différentes épreuves ont fait preuve d'un courage et d'une solidarité remarquables.

Grâce à la mobilisation des bénévoles, partenaires, coureurs et marcheurs, la section Course à pied du Foyer rural de Mont a eu l'immense fierté de remettre un chèque de 3 250 € à l'association ARSLA, afin de soutenir la recherche contre la maladie de Charcot.

Les Frelons béarnais : pédaler, se déguiser et déguster, c'est la Médocaine VTT



Se déguiser, pédaler, déguster, découvrir et s'amuser, telle a été la devise des Frelons béarnais du 29 au 31 mai lors de la Médocaine VTT, une balade oenosportive originale. Parmi les sept circuits proposés, le groupe de 8 a choisi le parcours de 52 kilomètres. Un itinéraire varié qui les a fait traverser les magnifiques paysages du Médoc, entre vignes à perte de vue, chemins forestiers et propriétés viticoles renommées.

Une chose est certaine : la Médocaine VTT mérite pleinement sa réputation et pourrait bien revoir les Frelons béarnais sur ses chemins lors d'une prochaine édition !

La municipalité met à l'honneur les mamans



Samedi 30 mai 2026, la municipalité a souhaité célébrer les mamans de la commune lors d'un moment chaleureux organisé sur le parvis de la mairie.

À cette occasion, Monsieur le Maire et les nouveaux conseillers municipaux ont eu le plaisir de recevoir une soixantaine de mamans autour d'un apéritif déjeunatoire convivial, placé sous le signe de l'échange et de la proximité.

Toustem Youens : Escapade sur la Costa Brava

Entre découvertes culturelles, visites guidées et moments de détente, **une trentaine d'adhérents a passé cinq agréables journées sur la Costa Brava**. Au programme figuraient la découverte de Rosas, les visites de Besalú, Castelló d'Empúries, du château de Rocabertí à Peralada et du charmant village de Cadaqués. Une promenade en bateau à Empuriabrava est venue compléter ce séjour riche en découvertes.



Mon(T) Festival : Les basses résonnent et les sourires s'affichent

L'événement incontournable du Béarn, le Mon(T) Festival, a soufflé sa neuvième bougie samedi 6 juin. Pour cet anniversaire, l'association Guit & Guitar, qui porte le projet depuis ses débuts, souhaite défendre une fête populaire et accessible.

Dès le milieu de la journée, les festivaliers ont investi les pelouses du parc qui a changé de visage pour se muer en un immense village festif. La Gogo Drum, l'école de batterie de René Flous, a ouvert cette édition. **L'attraction majeure de cette édition se concentre sur les 5 concerts programmés sur les 2 espaces scéniques.** L'affiche a fait la part belle à la diversité des genres : du rock, du groove, de la soul et de l'électro.

Le Mon(T) Festival ne se résume pas à sa programmation sonore. Dans les allées du parc, les visiteurs ont pu profiter d'un large panel d'animations gratuites : street art, grimpe d'arbre, éveil au cirque, jeux en bois, balade contée, pour des moments de découverte et de convivialité partagés en famille ou entre amis.

Enfin, l'odorat des visiteurs est mis à rude épreuve face aux parfums qui s'échappent du coin restauration.



Trois jours de sport, de partage et de convivialité au Complexe Sportif de Mont



Une matinée multisport qui a rassemblé les familles

Le mercredi 10 juin, plus de 60 participants – enfants, parents, grands-parents et amis – se sont retrouvés pour une matinée multisport en famille. **Près de 25 familles ont répondu présentes pour partager un moment sportif et convivial autour de plusieurs ateliers : athlétisme, force basque et sports de raquette.**

Toutes les activités ont rencontré un franc succès. Les participants ont particulièrement apprécié le rythme soutenu des épreuves, leur aspect ludique mais aussi l'engagement physique qu'elles demandaient. Malgré les efforts, les sourires étaient omniprésents et chacun a pris plaisir à relever les défis proposés.

La matinée s'est conclue autour d'un apéritif offert par la municipalité et par une traditionnelle photo de groupe qui viendra immortaliser ce beau moment de partage intergénérationnel.



Le sport comme vecteur d'inclusion

Le jeudi 11 juin était consacré à la Journée Sport Inclusion. **Plus de 70 participants se sont réunis pour cette rencontre associant résidents de structures spécialisées, habitants de la commune, retraités, bénévoles et curieux venus découvrir les activités proposées.**

Cette année, trois établissements de la région paloise avaient répondu présents : le Foyer du Biale de Lescar, l'ESAT Colo-Cousto de Lescar et l'Adapei de Sauvagnon.

Tout au long de la journée, chacun a pu participer à des activités sportives adaptées, notamment de belles parties de boccia, dans une ambiance bienveillante où chacun évoluait à son rythme. Les échanges entre participants ont illustré toute la richesse de cette journée dont l'objectif premier reste la rencontre et le partage.

Le repas convivial, composé de grillades préparées par trois élus de la commune, a prolongé ces moments d'échange après un apéritif très apprécié. Parmi les souvenirs marquants de cette édition, **on retiendra les nombreuses parties disputées dans la bonne humeur** ainsi que les chansons spontanées qui ont réuni l'ensemble des participants autour du café digestif.



Un tournoi inter-entreprises record

Le vendredi 12 juin, place à la compétition avec le traditionnel tournoi inter-entreprises. **Cette édition a battu de nombreux records avec la participation de 11 entreprises et près de 90 sportifs engagés.**

Au total, 39 équipes se sont affrontées dans cinq disciplines : padel, pelote, squash, soccer et pickleball. Tout au long de la journée, les participants ont fait preuve d'un excellent état d'esprit, mêlant esprit de compétition, respect et convivialité.

Le niveau de jeu observé sur l'ensemble des activités a impressionné les organisateurs et les spectateurs. Dans une ambiance qualifiée de « magique » par de nombreux participants, chacun a joué à fond tout en gardant le sourire.

À l'issue des rencontres, deux entreprises se sont partagé la première place : Lo Piccolo et Perguilhem, auteurs d'un parcours remarquable qui leur permet de terminer ex æquo au sommet du classement.

Une réussite collective

Cette édition 2026 restera comme la plus réussie en termes d'affluence et de mobilisation bénévole. Le Complexe Sportif de Mont tient à remercier chaleureusement l'ensemble des bénévoles, les élus mobilisés tout au long de ces trois journées ainsi que les associations locales qui ont contribué à la réussite de l'événement.

Un grand merci au club de pelote, à la section squash, à l'USCG et au Tennis Club Lacq-Arthez pour leur investissement et leur soutien précieux.

Les élus présents tout au long de la manifestation tirent un bilan très positif de cette semaine sportive qui a parfaitement illustré les valeurs portées par le complexe sportif : convivialité, inclusion, engagement et plaisir de pratiquer ensemble.

Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition qui, au vu de cette réussite, promet déjà de beaux moments de sport et de partage.

Prévention moustiques

Vigilance collective et information locale



Tondre ou bricoler... Respectons le voisinage !



En réalité, l'article 103-2 du Règlement Sanitaire Départemental prévoit que « les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, en particulier tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuse, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, etc. ne peuvent être effectués qu'après avoir pris toutes les mesures utiles pour préserver le repos et la tranquillité du voisinage. Si malgré ces mesures, tout risque ne peut être écarté, ces travaux ne pourront être exécutés que :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 ;
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h ;
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h ».

L'infraction à ces dispositions constitue une contravention de 3^{ème} classe pouvant atteindre 450 €.

Parole aux élus de l'opposition

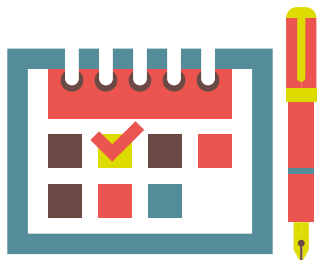
Nous adressons nos remerciements les plus chaleureux aux électeurs qui nous ont accordé leur confiance. Ce soutien nous honore et nous oblige. Pleinement engagés, nous exercerons ce mandat avec rigueur et détermination.

Notre commune évolue et nous nous réjouissons de cette dynamique : les habitants en sont les premiers bénéficiaires. C'est pourquoi une large concertation permettrait d'améliorer les projets et renforcer leur acceptation, comme nous l'avons déjà dit : réunions publiques, consultations en ligne, etc... La démocratie locale ne se limite pas aux élections. Elle doit permettre un dialogue régulier entre élus et citoyens. Nous continuerons à défendre cette vision participative de la vie municipale.

Nous resterons également attentifs à la sécurité dans nos villages, à la préservation de notre cadre de vie, à la qualité des espaces publics et au respect de l'environnement pour le bien-être de tous.

Être dans l'opposition ne signifie pas s'opposer systématiquement : cela signifie défendre ce que nous estimons être l'intérêt général.

Dany Pourrière, Jean-Bernard Viven.



Agenda

AOÛT

- ✓ Samedi 15 août :
Comité des fêtes et Société
intercommunale de chasse
Méchoui - Ball Trap
✚ à Mont

SEPTEMBRE

- ✓ Du vendredi 4 au
dimanche 6 septembre :
Comité des fêtes
Fêtes du village
✚ à Gouze

OCTOBRE

- ✓ Du lundi 5 au
dimanche 11 octobre :
Semaine Bleue
✚ à la Mairie de Mont
- ✓ Samedi 31 octobre :
Comité des fêtes
Loto
✚ à la Salle des fêtes de Gouze

NOVEMBRE

- ✓ Mercredi 11 novembre :
Anciens combattants
**Commémoration
Armistice 1918**
✚ au Monument
aux morts d'Arance

- ✓ Samedi 28 novembre :
Foyer rural de Mont
Marché de Noël
✚ à Mont

DÉCEMBRE

- ✓ Samedi 5 et dimanche
6 décembre :
Trotteurs de la Geüle
**La boucle sans fin
des Trotteurs**
✚ Salle des fêtes de Gouze
- ✓ Jeudi 31 décembre :
Comité des fêtes
Nouvel An
✚ Salle des fêtes de Gouze

MAIRIE DE MONT

Accueil téléphonique :

du lundi au jeudi de 13h30 à 17h30
et le vendredi de 14h à 17h30.

La mairie est ouverte le matin uniquement sur rendez-vous.

20 rue du Vieux Mont

64300 MONT - Téléphone : 05 59 67 64 63

Courriel : accueil@mairie-mont.fr

Site de la Communauté de Communes de Lacq-Orthez :
www.cc-lacqorthez.fr



État Civil 2026



NAISSANCE

Bienvenue à :

CASTANHEIRA LARTIGAU Adriano
BESCHEMIN Victoria
ROYET BERNET Lucien
GORRETA LOPEZ Abraham

MARIAGE

Félicitations à :

ACKERMANN Danielle
et HACKEL Yannick
CRIBIER Valérie
et BOUILLON Jean-Michel

DÉCÈS

Ils nous ont quittés :

LACOSTE Maïté
CRIMS-MIRAMONT Daniel
ARROYO Juan Carlos
LAFFARGUE Juilette Marie
TROUILLET Yvon